



Voisins bryants et dangereux

Par **delfwass**, le **12/03/2012** à **20:14**

Bonjour,
propriétaire d' un appartement meublé mis en location,mes locataires partent car les voisins du créent un sentiment de crainte dans toute la copropriété .

ce sentiment se résume par le va et vient continuel ,de jour comme de nuit de personnes sans domicile(dire d'un policier)que ce monsieur reçoit chez lui ,ils sonnent à tous les appartements, sont très bryants, et alcoolisés.

ils sont d'ailleurs connus comme dangereux auprès des services de police.

pendant quelque temps ma locataire retournée dormir chez ses parents en cas d'absence de son ami.Il en est de même pour une autre locataire .

Pour mettre fin à ce problème,ils ont tentaient la médiation ,de nombreux appels au commissariat pour tapage,plainte au syndic (qui a répondu clairement qu'il ne pouvait rien faire!).La police ne se déplaçait même plus à la fin!

Je suis propriétaire depuis un ans seulement , cette situation me perturbe je ne connais mes droits ,les recours possible ,quels sont les obligations du syndic???

merci de me lire et pour votre aide.

Delphine